


Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



Déposé / Reçu le

24 NOV. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0474 339 007**

Nom

(en entier) : **URGO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Ruisbroek 76, 1180 Uccle - Belgique**

Objet de l'acte : **extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 13/10/2025**

Le Président propose de nommer Madame Magali DAEMS en tant que déléguée à la gestion journalière.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité de nommer à compter de ce jour Madame Magali DAEMS en tant que déléguée à la gestion journalière pour une durée indéterminée. Cette dernière aura tous pouvoirs dans la limite de la gestion journalière de la Société

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/12/2025 - Annexes du Moniteur belge